

## Master 1 DROIT

Examens du 1<sup>er</sup> semestre 2017/2018

Session 1

### **Droit civil (régimes matrimoniaux)**

Madame Tisserand-Martin – Monsieur Jacob

Les étudiants (en veillant à s'en tenir au nécessaire et à écrire de façon lisible) résoudre le cas pratique et traiteront la question de cours qui suivent.

- Cas pratique (10 points) :

Aristide et Bernadette se sont mariés sans contrat le 16 juin 2012. Aristide vient vous consulter. Il vient d'hériter d'une somme de 150 000 €. Il aimerait acquérir une maison d'une valeur de 400 000 € et souhaiterait que ce bien reste sa propriété exclusive. Il vous indique que le vendeur, actuel propriétaire de cette maison, est très pressé et désire que la vente se fasse dans un délai d'un mois au plus tard. Outre la somme reçue par héritage, Aristide est également propriétaire d'un studio d'une valeur de 100 000 € qu'il possédait déjà au jour du mariage et qu'il est prêt à vendre si nécessaire. Cependant, Aristide ne pourra pas mettre ce studio en vente avant un mois, délai nécessaire à la réalisation de certains travaux. Par ailleurs, Aristide, qui dispose de revenus professionnels conséquents, est prêt à contracter un emprunt bancaire pour financer son acquisition. Comment doit-il procéder pour que la maison reste sa propriété exclusive ?

- Question de cours (10 points) :

Les exceptions à la solidarité ménagère

**Durée de l'épreuve : 1 heure**

**Document(s) autorisé(s) : aucun**

**Matériel autorisé : aucun**